

Compte-rendu de la réunion de la 3^e réunion du Conseil du partenariat Roll Back Malaria

Genève, Suisse : 27-28 septembre 2016

Présents :

Membres du Conseil

Dr Winnie Mpanju-Shumbusho (pdt)	M. Kieran Daly (vice-pdt)	
Dr Pedro Alonso	M. Simon Bland	Pr Awa Coll-Seck
Dr Atlaf Lal	Dr Richard Nchabi Kamwi	M. Ray Nishimoto
Dr David Reddy	Contre-Amiral Tim Ziemer	Pr Yongyuth Yuthavong

Intervenants

M. Armen Chobanyan UNOPS (Jour 2)
M. Alan Court UNSEO (Séminaire préalable)
Dr Peter Olumese WHO (Séminaire préalable)
Dr Joy Phumaphi ALMA (Séminaire préalable)
Dr Melanie Renshaw ALMA (Séminaire préalable)
M. Benjamin Rolfe APLMA (Séminaire préalable)

Conseillers des membres du Conseil

Mme Sylvie Fonteilles-Drabek
Mme Lisa Goldman-Van Nostrand
Mme Kudzai Makomva
M. Issa Matta
Mme Julie Wallace

Observateurs

Jason Peat – FICR

Équipe support provisoire (IST)

M. Jonah Grunsell (Directeur IST)
Mme Annemarie Meyer (Coordonnateur IST)
M. Paul Miller (Activités IST)

Excusés :

Membres du Conseil

M. Elhadj As Sy
M. Paulo Gomes

Ordre du jour :

Jour 1 : 27 septembre 2016

*Séminaire de planification stratégique préalable -
« Priorités, défis et opportunités pour RBM »*

- 1 Accueil et introductions
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Résultats et décisions du séminaire
- 4 Règlements RBM
- 5 Gouvernance du comité des partenaires RBM
- 6 Clôture du Jour 1

Jour 2 : 28 septembre 2016

7. Accueil et réflexions sur le Jour 1
8. Actualités Direction et hébergement
9. Actualités Finances et ressources
10. Recrutement du Conseil
11. Communications stratégiques de RBM
12. Confirmation des points de décision
13. Réunions futures
14. Clôture Jour 2

Jour 1 : 27 septembre 2016

Séminaire de planification stratégique préalable

La présidente Dr Winnie Mpanju-Shumbusho et le vice-président Kieran Daly ont accueilli les participants et ont indiqué que la séance du matin ne concernerait pas les préoccupations habituelles du Conseil, mais serait orientée vers l'écoute des perspectives de l'Alliance des dirigeants africains contre le paludisme (ALMA), de l'Alliance des dirigeants d'Asie-Pacifique contre le paludisme (APLMA), du Groupe de travail sur l'harmonisation (GTH) et du Conseil pour la fin du paludisme (EMC) qui vont faciliter la discussion et apporter au Conseil différents points de vue et opinions sur les défis et les opportunités que présente le Partenariat.

1. Accueil et introductions

- 1.1. La présidente Dr Winnie Mpanju-Shumbusho a accueilli les membres du Conseil à la troisième réunion du Conseil du partenariat Roll Back Malaria. Elle a noté que quelques membres ne sont pas présents et a indiqué qu'elle avait reçu les excuses de M. As Sy et de M. Paolo Gomez.
- 1.2. Dr Mpanju-Shumbusho a informé le Conseil que M. As Sy a eu le droit de proposer un Observateur pour le représenter, M. Jason Peat de la FICR et a communiqué son souhait de voir Pr Awa Coll-Seck se charger de son vote par procuration.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 2.1. Dr Mpanju-Shumbusho a accueilli les membres du Conseil après la pause déjeuner et a souligné l'enthousiasme de chacun après les interventions très intéressantes de la session matinale. Elle est ensuite passée à la partie formelle de la réunion du Conseil en commençant par l'adoption de l'ordre du jour.
- 2.2. Dr Mpanju-Shumbusho a indiqué que le dernier procès-verbal de la dernière réunion avait été approuvé par le Conseil.
- 2.3. L'ordre du jour a été formellement adopté.

RBM/PBM.03/2016/DP.1 – Ordre du jour

Le Conseil du partenariat RBM approuve l'ordre du jour de la 3^e réunion du Conseil du partenariat.

3. Résultats et décisions du séminaire

- 3.1. Dr Mpanju-Shumbusho a encouragé M. Daly à ouvrir une session destinée à inciter le Conseil à réfléchir aux questions abordées dans le séminaire matinal afin d'alimenter les réflexions stratégiques, les décisions et les directives que l'on souhaite fournir à l'IST.
- 3.2. Un thème important abordé a été le Fonds mondial. Le Conseil a apprécié le travail remarquable accompli par le Groupe de travail sur l'harmonisation sous la direction des coprésidents Dr Olumese et Dr Renshaw pour aider les pays à accéder aux ressources du Fonds mondial. Ils ont noté en outre le gros volume de travail à venir dans ce domaine pour soutenir le développement de ce concept fin 2016 / début 2017 après la reconstitution du Fonds au début du mois.

- 3.3 Le Conseil a reconnu avec satisfaction le travail complémentaire important réalisé par Dr Renshaw (coprésident du GTH) dans la représentation de RBM parmi l'assemblée des partenaires au Conseil du Fonds mondial au cours de cette période provisoire et dans la nécessité d'assurer que les dispositions adéquates du Conseil étaient en place pour sa communication et son soutien dans ce rôle, en particulier jusqu'à ce qu'un PDG soit recruté. Il a été convenu que Dr Renshaw signifierait au Conseil les progrès réalisés au Fonds mondial lors de la prochaine réunion.
- 3.4 Compte tenu de l'importance de la prochaine réunion du Conseil du Fonds mondial en novembre, qui sera l'occasion de mobiliser les intervenants clés, il a demandé à la présidente du Conseil Dr Mpanju-Shumbusho d'y assister également.
- 3.5 Les membres du Conseil ont également exprimé leurs remerciements pour les présentations matinales et ont salué la contribution de l'EMC qui pourrait beaucoup apporter à la lutte mondiale contre le paludisme. Les membres du Conseil ont en outre souligné l'importance de l'appropriation nationale des solutions et la coordination des efforts de l'EMC avec des organismes tels que RBM et des réseaux nationaux et régionaux existants. Les membres du Conseil ont également souligné l'importance d'équilibrer les actions rapides et de court terme avec une réflexion plus stratégique.

4. Règlements

- 4.1 Dr Mpanju-Shumbusho a indiqué que le retard dans l'approbation des Règlements s'est répercuté sur les étapes clés de RBM et que pour pouvoir avancer, ils devaient être approuvés lors de cette réunion. Toutefois, Dr Mpanju-Shumbusho a souligné l'importance de la discussion dans ces domaines mis en attente et l'importance de parvenir à un consensus dans la mesure du possible.
- 4.2 M. Jonah Grunsell de l'IST a été appelé pour présenter un résumé des Règlements en l'état et pour mettre en évidence les domaines de discussion les plus importants.
- 4.3 M. Grunsell a reconnu que le processus d'élaboration des Règlements avait été long et parfois difficile, ayant connu un certain nombre d'itérations. Il a remercié les membres du Conseil pour leur engagement et leurs avis, ainsi que Mme Sylvie Fonteilles-Drabek (MMV) et M. Issa Matta (OMS) pour leurs conseils juridiques et leur soutien. M. Grunsell a également précisé que la version proposée des Règlements RBM a été examinée et approuvée par l'UNOPS, en tant qu'organisation hôte.
- 4.4 M. Grunsell a souligné que la direction du Conseil a passé en revue toutes les suggestions et a ensuite présenté quatre domaines spécifiques identifiés comme nécessitant plus de discussions et de décisions : 2.1 Rôles et responsabilités, 4.3 Adhésion au Conseil du partenariat, 7.3 (Comité partenaire) Direction, 9.2 (Groupes de travail) Critères d'accréditation.
- 4.5 M. Grunsell s'est tourné vers la présidente qui a demandé au Conseil de présenter d'autres observations et suggestions relatives aux quatre domaines déjà mis en évidence ou à tout autre domaine des Règlements RBM proposés.
- 4.6 Dr Mpanju-Shumbusho a ouvert la discussion au Conseil et a demandé s'il y avait d'autres commentaires ou suggestions à l'égard des Règlements RBM. Un certain nombre de

commentaires et de suggestions supplémentaires ont été formulés et déposés par les membres du Conseil relatifs à un certain nombre de sections et de libellés spécifiques aux Règlements RBM. Ceux-ci ont été examinés et discutés longuement par le Conseil qui a considéré chaque suggestion et a recommandé quelques modifications.

- 4.7 Dr Mpanju-Shumbusho a fourni un résumé du débat et remercié le Conseil pour ses efforts en vue de parvenir à un consensus. Dr Mpanju-Shumbusho a informé le Conseil que M. Paulo Gomez avait indiqué qu'il voulait qu'elle vote en son nom par procuration puisqu'il se trouvait dans l'incapacité de participer.
- 4.8 Après une courte pause pour s'assurer que les dernières modifications suggérées pourraient être incorporées et que les Règlements RBM seraient pleinement pris en considération, le Conseil a voté. Le Conseil a ensuite approuvé à l'unanimité le texte des Règlements.

RBM/PBM.03/2016/DP.2 – Règlements RBM

Le Conseil du partenariat Roll Back Malaria (RBM) approuve les nouveaux Règlements du partenariat et convient qu'ils serviront de documents de gouvernance du Partenariat avec effet immédiat.

5. Gouvernance des comités partenaires RBM

- 5.1 M. Daly a présenté le point suivant de l'ordre du jour, la discussion et l'approbation des Termes de référence (TDR) du comité partenaire RBM et la procédure pour leur établissement. Il a déclaré qu'en ce moment les TDR du comité partenaire ne font pas officiellement partie des Règlements RBM afin de permettre une certaine souplesse durant la première année de fonctionnement et pour autoriser les coprésidents du comité partenaire RBM à apporter leurs commentaires. M. Daly a ensuite encouragé M. Jonah Grunsell de l'IST à fournir des informations passées et présentes à soumettre au Conseil.
- 5.2 M. Grunsell a expliqué que les comités partenaires RBM avaient été conçus pour formaliser, consolider et amplifier les fonctions clés du Partenariat. Comme convenu par le Conseil et indiqué dans les Règlements RBM, les TDR ont été rédigés pour trois comités partenaires RBM : Promotion et mobilisation des ressources ; Communications stratégiques et Soutien national/régional.
- 5.3 M. Grunsell a précisé que selon les Règlements RBM, le travail des comités partenaires RBM sera coordonné par le PDG et que les comités partenaires RBM sont à tous égards responsables devant le Conseil du partenariat. Le Conseil fixera et approuvera donc les TDR des comités partenaires RBM et toutes les modifications leur étant apportées.
- 5.4 M. Grunsell a ensuite décrit la procédure proposée pour l'établissement de ces nouveaux comités partenaires et pour le réenregistrement des partenaires RBM. Il a expliqué que le réenregistrement des partenaires était nécessaire en raison du manque d'informations et de renseignements actuellement détenus par RBM à propos de ses partenaires. En ce qui concerne l'excédent de 5 000 adresses e-mail des partenaires fourni, seulement 5 % avaient des noms personnels répertoriés et peu ou pas d'informations sur le secteur, le pays d'origine, l'engagement potentiel ou exprimé, ou la volonté de rester partenaire. M. Grunsell a expliqué que le processus de réenregistrement en cours permettrait une meilleure compréhension du Partenariat y compris les manquements liés au ciblage des messages.

- 5.5 M. Grunsell est ensuite passé à la description du processus proposé pour l'établissement des nouveaux comités partenaires RBM. Afin de s'assurer que les comités partenaires RBM sont mobilisés et prêts à se mettre au travail le plus tôt possible, il a été proposé qu'une demande d'adhésion générale des comités partenaires RBM et les candidatures/auto-candidatures des coprésidents soient lancées en parallèle. Dans le cadre de ce processus de sélection accéléré, le Conseil approuve la sélection des coprésidents inauguraux de chaque comité partenaire RBM pour un mandat initial d'un an. Il a été souligné que ce processus constitue un écart par rapport au processus de sélection des coprésidents des comités partenaires RBM indiqué dans les Règlements RBM, mais qu'il a été encouragé par les circonstances uniques de création initiale de ces comités.
- 5.6 M. Grunsell a précisé qu'en parallèle de cette procédure proposée, RBM lancerait un appel simultané pour l'adhésion au comité et pour les candidatures de coprésidents le 10 octobre 2016, dans l'intention d'être en mesure d'approuver et d'annoncer les coprésidents des comités en novembre 2016. M. Grunsell a en outre déclaré que la sélection des coprésidents des comités partenaires RBM devaient se produire avec sensibilité et d'une manière à ne pas porter atteinte au travail critique effectué actuellement par les partenaires et les mécanismes du partenariat : tels que le Groupe de travail sur l'harmonisation (GTH).
- 5.7 M. Daly a remercié M. Grunsell pour sa présentation et a en outre souligné l'importance de convenir d'une procédure pour la mise en place des comités partenaires RBM aussi rapidement que possible et d'instaurer ce mécanisme essentiel du nouveau Partenariat. M. Daly a ouvert la discussion aux questions ou commentaires du Conseil.
- 5.8 Le Conseil a noté l'importance de rapidement mettre en place les comités partenaires RBM et que dans ces seules circonstances, un écart par rapport à la procédure décrite dans les Règlements RBM était justifié et approprié. Le Conseil a également observé que limiter le mandat inaugural des coprésidents du comité partenaire RBM à un an fournirait des garanties suffisantes et rassurerait le Partenariat. Il a été confirmé qu'il était vital que l'appel aux candidatures et aux auto-candidatures aux postes de coprésident du comité partenaire RBM circule aussi largement que possible pour assurer une représentation effective à travers le Partenariat.
- 5.9 Les membres du Conseil ont soulevé des questions spécifiques concernant la taille et la structure de chaque comité partenaire RBM ; M. Grunsell a informé le Conseil que les structures internes de chaque comité seraient élaborées avec les nouveaux coprésidents, y compris le développement de volets de travail spécifiques ou d'un comité de direction, selon les besoins. M. Grunsell a ensuite proposé que la taille globale pour une adhésion générale pour chaque comité partenaire RBM ne serait pas limitée afin de veiller à ce qu'ils fonctionnent comme des mécanismes du Partenariat ouverts et participatifs, accessibles à tous les partenaires désireux de consacrer du temps et des ressources à leur mission.
- 5.10 M. Daly est passé au vote et le Conseil a approuvé à l'unanimité les TDR du comité partenaire RBM et la procédure pour leur établissement.

RBM/PBM.02/2016/DP.3 – Termes de référence et établissement du comité partenaire

Le Conseil du partenariat Roll Back Malaria approuve les termes de références du comité partenaire.

Afin de faciliter la mise en place rapide de ces importants nouveaux comités partenaires, le Conseil adopte une procédure rapide de sélection pour les coprésidents inauguraux pour un mandat d'un an. Dans le cadre de cette procédure, il va lancer un appel simultané pour l'adhésion au comité et pour les nominations des coprésidents le 10 octobre 2016, dans l'intention d'être en mesure d'approuver et d'annoncer les coprésidents des comités en novembre 2016.

Il a été reconnu que cet écart par rapport à la procédure de sélection des coprésidents des comités figurant dans les Règlements était rendue nécessaire par les circonstances uniques entourant la création de ces comités pour la première fois.

6. Clôture (Jour 1)

- 6.1 Dr Mpanju-Shumbusho a parlé ardemment de l'excellent travail réalisé par le Conseil lors de cette journée et a confirmé les points de décision, comprenant l'adoption de l'ordre du jour, l'approbation des Règlements RBM, l'approbation des termes de référence et la décision d'aller de l'avant avec la mise en place des comités partenaires.
- 6.2 Le premier jour de la réunion a ainsi été clôturé.

Jour 2 : 28 septembre 2016

7. Accueil et réflexions à propos du Jour 1

- 7.1 La présidente Dr Mpanju-Shumbusho souhaite la bienvenue à tout le monde en cette deuxième journée de la réunion du Conseil du partenariat RBM, déclarant que de nombreuses décisions très importantes avaient été prises le jour 1, mais précisant qu'il restait un certain nombre de sujets importants à discuter.
- 7.2 Dr Mpanju-Shumbusho a observé que Pr Yongyuth Yuthavong était dans l'impossibilité d'assister au Jour 2 et l'a remercié pour sa contribution aux discussions et aux décisions du Jour 1. La présidente Dr Mpanju-Shumbusho a également accueilli les représentants de l'UNOPS, uniquement présents pour le premier point de l'ordre du jour du Jour 2, ainsi que Paul Miller de l'IST.

8. Actualités Direction et hébergement

Actualités hébergement

- 8.1 Dr Mpanju-Shumbusho a demandé à M. Grunsell de l'IST de s'adresser au Conseil et de fournir une mise à jour sur la mise en place de l'équipe de gestion de RBM et des négociations avec l'UNOPS comme l'organisation d'hébergement cible.
- 8.2 M. Grunsell a indiqué que depuis la décision du Conseil de sélectionner l'UNOPS comme l'organisation d'hébergement, l'IST a entamé des négociations détaillées. L'objectif principal initial a été de convenir d'un plan d'implémentation d'hébergement et d'identifier toutes les activités clés qui doivent être proposées par le Partenariat RBM, l'OMS et l'UNOPS afin de

réussir la transition vers les nouvelles dispositions. M. Grunsell a en outre déclaré que l'IST avait également travaillé avec l'UNOPS pour déterminer des exigences budgétaires essentielles et les considérations de planification en lien avec le processus de recrutement du PDG.

- 8.3 M. Grunsell a indiqué que la première activité clé, telle que stipulée par l'UNOPS et l'OMS, était l'accord sur les Règlements RBM révisés et les Termes de référence de l'hébergement. Une fois ceci convenu, le transfert des fonds résiduels de RBM et les accords concernés pourront être engagés. Le retard dans la finalisation des Règlements a retardé la progression du plan convenu d'environ 7 semaines, les négociations devant maintenant être finalisées en décembre 2016, soit 2 mois plus tard que l'objectif initial d'octobre 2016.
- 8.4 Dr Mpanju-Shumbusho a remercié M. Grunsell pour ces informations et a invité Armen Chobanyan de l'UNOPS et Paul Miller (IST Activités) à se joindre au Conseil pour répondre aux questions sur l'état des négociations d'hébergement à ce jour. Dr Mpanju-Shumbusho a ensuite encouragé les questions du Conseil.
- 8.5 Le Conseil a posé une série de questions en relation avec les différents contrats de l'UNOPS en matière de personnel et des conditions d'emploi pour l'équipe de gestion de RBM et le rôle de l'UNOPS dans le comité de sélection du PDG. M. Chobanyan a fourni de plus amples détails concernant les conditions d'emploi et les possibilités de contrats disponibles, et a confirmé que l'UNOPS n'aurait aucun rôle dans le comité de sélection du PDG, il souhaite uniquement pouvoir approuver le candidat recommandé par le Conseil RBM pour être conforme aux politiques et procédures de l'UNOPS.
- 8.6 Le Conseil a salué les progrès accomplis et la proactivité de l'UNOPS pour faire avancer le processus aussi rapidement que possible, ainsi que sa flexibilité en travaillant avec le Partenariat au cours d'une période de changements importants. Dr Mpanju-Shumbusho remercie M. Chobanyan et son équipe pour leur temps, leur dévouement et leur soutien.
- 8.7 Dr Mpanju-Shumbusho a ensuite incité le Conseil à examiner et à approuver un point de décision soulignant l'engagement du Partenariat RBM pour l'établissement d'une relation d'hébergement avec l'UNOPS. Ce point de décision a été approuvé à l'unanimité.

RBM/PBM.03/2016/DP.4 – Hébergement de RBM

Le Conseil du partenariat Roll Back Malaria remercie l'UNOPS pour les informations complémentaires et les éclaircissements fournis à propos du processus d'hébergement et des options pour le Conseil.

Le Conseil confirme sa décision de travailler avec l'UNOPS comme l'organisation d'hébergement du Partenariat RBM. Il autorise la direction du Conseil, avec le soutien de l'équipe support provisoire, de procéder à la préparation des conditions d'hébergement pour que l'UNOPS les approuve par vote électronique dès que possible.

Actualités Équipe dirigeante

- 8.8 Passant au sujet du recrutement du directeur général, M. Grunsell a indiqué que suite à l'approbation du projet de description de poste de PDG par le Conseil le 22 Juillet 2016, l'IST avait contacté des agences de recherche partenaires pour le recrutement et a évalué un certain nombre d'entreprises de recherche de candidats suite aux recommandations des membres du Conseil, des partenaires et des parties prenantes.

- 8.9 M. Grunsell a précisé que suite à un examen effectué par la direction du Conseil et la prise en compte d'un certain nombre de critères incluant l'expérience, la compréhension du dossier, la réactivité et les coûts, il a été recommandé que Egon Zehnder soit chargé de faire avancer le processus de recherche de candidats.
- 8.10 En ce qui concerne le scénario prévu, M. Grunsell a déclaré que l'IST avait mis au point un calendrier cible pour les 3-4 prochains mois qui était ambitieux mais réalisable, en vue de la tenue des entretiens finaux et de la sélection en décembre 2016. Pour guider et accompagner ce processus, il a été proposé qu'un comité de sélection du président du Conseil RBM soit constitué de cinq membres du Conseil maximum (incluant le directeur du Conseil) représentant la diversité du Conseil et ayant la capacité d'assumer ce rôle.
- 8.11 Dr Mpanju-Shumbusho a remercié M. Grunsell pour sa présentation et a noté qu'en dehors du comité de sélection du PDG du Conseil RBM, tous les membres du Conseil devaient s'engager pour la diffusion active et l'identification des candidats potentiels afin d'identifier le meilleur candidat possible.
- 8.12 Dr Mpanju-Shumbusho est ensuite passé au vote pour approuver l'agence de recherche et les membres du comité de sélection du PDG du Conseil RBM, ce qui a été approuvé à l'unanimité.

RBM/PBM.03/2016/DP.5 – Recrutement du PDG

Le Conseil du partenariat Roll Back Malaria note le travail effectué par l'IST pour contacter des entreprises de recherche de candidats pour le recrutement du directeur général et approuve la nomination de **Egon Zehnder** pour aider au processus de recherche final. Le Conseil note et approuve l'allocation des ressources par l'IST pour appuyer cette décision. Le Conseil s'engage en outre à soutenir la diffusion efficace et l'identification des candidats appropriés.

Le Conseil nomme les membres du Conseil suivants pour siéger au Comité de sélection du PDG ad hoc :

- Dr Winnie Mpanju-Shumbusho (présidente du Conseil)
- M. Kieran Daly
- Pr Awa Marie Coll-Seck
- Dr David Reddy
- Pr Dr. Yongyuth Yuthavong

9. Actualités Finances et ressources

- 9.1 Dr Mpanju-Shumbusho a invité M. Paul Miller de l'IST à présenter une mise à jour sur les finances et les ressources au Conseil.
- 9.2 M. Miller a présenté un compte-rendu à jour des ressources actuellement disponibles pour faire fonctionner les activités du Partenariat et une estimation des coûts annuels probables pour l'équipe de gestion de RBM. Cela comprend le financement anticipé disponible pour être transféré à l'UNOPS pour soutenir l'établissement des structures permanentes de RBM, les fonds détenus par l'OMS, résidus des précédentes activités hébergées par l'OMS, un nouveau financement du gouvernement des États-Unis récemment approuvé, le budget et les fonds disponibles pour les priorités de l'équipe support provisoire et une estimation des fonds nécessaire en 2017 pour subvenir aux besoins du Partenariat RBM.

- 9.3 M. Miller a déclaré que la réserve de fonds de roulement (BFR) a été établie par le précédent Conseil RBM et est actuellement détenu par l'OMS pour subvenir à tous les engagements restants du Partenariat. Le BFR doit être suffisant pour couvrir toutes les obligations relatives à la fin des contrats du personnel et d'autres coûts de cessation. M. Miller a confirmé que le processus de clôture du Secrétariat RBM à l'OMS était quasiment terminé. Il reste deux indemnités de licenciement du personnel à résoudre avant que les soldes finaux soient transférés à l'équipe de gestion de RBM à l'UNOPS.
- 9.4 M. Miller a déclaré qu'au 15 septembre 2016, l'OMS détenait 1,32 millions de dollars dans le fonds pour RBM. On estime que le solde disponible pour être transféré à l'équipe de gestion RBM à l'UNOPS sera au minimum de 1,12 millions de dollars (hors indemnités de licenciement du personnel). Il est prévu que le solde des fonds soit transféré sur un compte désigné par l'équipe de gestion de RBM à l'UNOPS en deux tranches avec le solde final fin décembre 2016.
- 9.5 M. Miller a informé le Conseil que le gouvernement américain avait autorisé le virement de 3,8 millions de dollars à l'UNOPS pour soutenir deux principaux domaines de travail : l'établissement de la nouvelle équipe de gestion permanente de RBM et la mise en place des structures et du financement affectés à la poursuite des activités du GTH concernant la coordination de l'assistance technique et le soutien aux pays. Une fois le nouveau comité partenaire de l'aide régionale et nationale du Partenariat (CRSPC) opérationnel, il est prévu que les activités actuelles du GTH soient coordonnées par le CRSPC.
- 9.6 M. Miller a déclaré que le Conseil RBM avait convenu lors de sa deuxième réunion en juin 2016 d'un certain nombre de domaines de travail prioritaires pour faire avancer le développement des structures et des mécanismes du Partenariat. Le Conseil a également créé l'équipe support provisoire et lui a demandé d'obtenir les ressources nécessaires pour faire avancer ces priorités sous la direction du président et du vice-président du Conseil. Suite à la demande du Conseil, les ressources ont été obtenues grâce aux fonds RBM/OMS et à la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) afin de mettre en œuvre ces priorités convenues de l'IST. Ces fonds sont détenus par Malaria No More UK et dépensés en adéquation avec les plans et les processus approuvés par le Conseil.
- 9.7 M. Miller a ensuite présenté une structure illustrative de l'équipe de gestion précédemment présentée au Conseil en juin 2016, qui a été utilisée pour guider l'élaboration des estimations de planification des ressources de l'UNOPS. Elle est conçue pour être évolutive à mesure que le financement augmente ou que les priorités changent. M. Miller a déclaré qu'aux fins de la planification des ressources, il a été supposé que l'équipe de gestion de RBM sera basée à l'UNOPS à Genève avec un budget déplacements suffisant pour permettre aux engagements à travers le monde entier d'être respectés. M. Miller a indiqué que le calendrier et le rythme de recrutement du personnel auront un impact sur les besoins de financement de l'équipe de gestion de RBM durant sa première année.
- 9.8 En ce qui concerne le financement des comités partenaires RBM, M. Miller a déclaré qu'il était impossible à ce stade d'estimer le coût probable des travaux des nouveaux comités partenaires puisqu'ils doivent encore être établis et des plans de travail mis au point. Une fois ces plans de travail approuvés, nous nous attendons à ce que la mobilisation de ressources/soutiens en nature pour le travail des comités partenaires puisse avoir lieu et que les plans d'activité/ressources et les priorités soient modifiés pour correspondre au financement disponible. Les résultats de la consultation sur le soutien national/régional peut recommander des infrastructures où l'équipe serait basée dans un autre lieu que Genève.

- 9.9 M. Miller a déclaré que la prochaine phase de planification financière et de prévisions détaillées exigera un engagement important du Conseil. Le Conseil devra donc déterminer les ressources minimum nécessaires pour le fonctionnement efficace de l'équipe de gestion et comparer avec le financement disponible afin de finaliser la planification future des ressources. Il a donc été proposé qu'un comité des finances du Conseil soit établi pour faire avancer cette importante phase de travail à venir.
- 9.10 Dr Mpanju-Shumbusho a remercié Paul pour sa présentation et a ouvert la session au Conseil pour d'éventuels questions et commentaires.
- 9.11 Le Conseil a examiné le nombre d'options disponibles pour le rythme et le séquençage du recrutement de l'équipe de gestion et ses implications concernant le déficit de financement à combler. Le Conseil a estimé qu'il était critique d'identifier les ressources de base nécessaires et d'aller de l'avant d'une manière souple et flexible avec une préférence pour une croissance progressive. Le Conseil a donc estimé qu'il était vital de veiller à ce que l'équipe de gestion soit aussi réduite que possible, convenant aux ressources et à la capacité du Partenariat. Il a été observé que ce serait une approche bien accueillie par les donateurs.
- 9.12 Le Conseil a souligné l'importance de la finalisation du plan de financement et de recrutement le plus tôt possible pour que le budget 2017 puisse être élaboré et approuvé. Il a également été convenu que le Conseil devait chercher à mobiliser des ressources pour plus qu'une seule année de fonctionnement et dans le but de soutenir les planifications des pays, des régions et des programmes.
- 9.13 Dr Mpanju-Shumbusho a remercié le Conseil pour ses commentaires et ses questions et lui a demandé d'étudier un point de décision relatif au financement de RBM et à la mise en place du Comité des finances du Conseil RBM.
- 9.14 Les deux points de décision ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil.

RBM/PBM.03/2016/DP.6 – Financement de RBM

Le Conseil du partenariat Roll Back Malaria note :

- Que tous les passifs RBM doivent être réglés au cours de cette année civile.
- La valeur totale estimative des fonds restants à l'OMS au 31 décembre 2016 sera de 1,32 million de dollars.

Le Conseil du partenariat de Roll Back Malaria approuve le transfert du solde des fonds RBM détenus par l'OMS à l'UNOPS, à la demande écrite de la présidente du Conseil, une fois que les modalités d'accueil finales seront approuvées.

RBM/PBM.03/2016/DP.7 – Comité des finances du Conseil du partenariat RBM

Le Conseil du partenariat Roll Back Malaria (RBM) accepte d'établir un comité des finances soutenu par l'IST avec les membres suivants :

- M. Simon Bland
- M. Paulo Gomes
- M. Ray Nishimoto
- M. David Reddy

Ce comité des finances élaborera des propositions concernant son rôle, ses attributions et des TDR détaillés, incluant la détermination des membres et la participation de tout conseiller externe approprié, qui seront soumis à l'analyse et à l'approbation par vote électronique du Conseil du partenariat.

10. Recrutement du Conseil

- 10.1 M. Daly a invité M. Jonah Grunsell, de l'IST, à donner un aperçu du processus proposé pour le recrutement des deux sièges restants au sein du Conseil RBM.
- 10.2 M. Grunsell a noté qu'à sa 2e réunion en juin 2016, le Conseil RBM avait accepté de procéder à la sélection de membres supplémentaires du Conseil pour combler les deux postes vacants une fois que les Règlements auraient été mis en place. Maintenant que ceux-ci ont été adoptés, nous sommes en mesure de procéder à la prochaine étape de recrutement des membres du Conseil.
- 10.3 M. Grunsell a ensuite présenté un exposé sur les critères d'éligibilité, les compétences clés et les critères de sélection proposés pour ces postes vacants, ainsi qu'un plan de recrutement et un calendrier.
- 10.4 M. Grunsell a déclaré qu'à sa dernière réunion, le Conseil avait exprimé un profond désir d'améliorer la répartition homme femme (plus de femmes membres du Conseil étaient nécessaires) et d'inclure une représentation régionale des pays affectés par le paludisme en Amérique. L'IST a donc recommandé les critères suivants pour la sélection des deux membres restants du Conseil du partenariat RBM :
- Au moins un membre du Conseil doit provenir d'un pays ou d'une région touché par le paludisme du continent américain, représentant la diversité géographique et économique du pays ou de la région, qu'il provienne d'un gouvernement, de la société civile, du secteur privé ou d'une organisation.
 - Les candidatures provenant de femmes qui répondent aux exigences d'admissibilité et de compétences seront considérées en priorité, dans le but de recruter un plus grand nombre de femmes au Conseil.
- 10.5 M. Grunsell a déclaré qu'il faudrait créer un comité de sélection du Conseil (CSC) composé d'un minimum de trois et d'un maximum de sept membres du Conseil du partenariat pour examiner les candidatures et sélectionner les candidats appropriés. Le CSC soumettra les candidats recommandés pour combler les postes vacants du Conseil à l'ensemble du Conseil du partenariat pour qu'ils les approuvent lors de sa prochaine réunion.
- 10.6 M. Grunsell fait remarquer que le processus est conforme aux Règlements RBM et à l'échéancier qui vise à nommer deux nouveaux membres du Conseil d'ici à décembre 2016.
- 10.7 M. Daly a remercié M. Grunsell pour sa présentation et a demandé si des membres du Conseil avaient des questions au sujet du processus. Le Conseil a convenu que l'échéancier était ambitieux, mais qu'il s'agissait néanmoins d'une autre priorité essentielle et urgente pour aller de l'avant. Le Conseil a également noté qu'il incombait à l'ensemble du Conseil d'encourager autant de personnes haut placées qui correspondaient aux critères choisis à se présenter et à s'engager de façon proactive, en sensibilisant leurs réseaux.
- 10.8 M. Daly a ensuite demandé au Conseil d'approuver un point de décision sur la sélection des membres du Conseil et sur l'adhésion au CSC.
- 10.9 Le point de décision a été adopté à l'unanimité par le Conseil.

RBM/PBM.03/2016/DP.8 – Sélection au Conseil du partenariat RBM

Reconnaissant la nécessité d'un renforcement de l'équilibre homme femme et de la représentation des régions touchées par le paludisme sur le continent américain, le Conseil du partenariat RBM approuve le lancement d'un processus de sélection des membres du Conseil visant à nommer 1 à 2 nouveaux membres.

Un comité de sélection du Conseil a été créé pour gérer ce processus, comprenant :

- Dr Winnie Mpanju-Shumbusho
- Dr Pedro Alonso
- Dr Altaf Lal

11. Communications stratégiques de RBM

- 11.1 M. Daly a demandé à M. Grunsell de s'adresser au Conseil sur les importantes questions de la communication stratégique.
- 11.2 M. Jonah Grunsell a effectué une présentation et lancé une discussion sur les communications stratégiques de RBM au Conseil, comprenant un examen du type de communication envisagée pour le Partenariat et le Conseil ; soit comme une plateforme pour diffuser le message, soit comme un rôle plus proactif vis-à-vis de l'extérieur pour devenir « la voix du paludisme ». Il a été noté que ces options avaient une incidence importante sur le message et le ton ainsi que sur des considérations telles que les ressources, pour l'équipe de gestion principale et le comité partenaire des communications stratégiques.
- 11.3 M. Grunsell a également exposé une approche potentielle pour considérer l'image de marque et l'identité de RBM afin de s'assurer qu'elle était compatible avec le Partenariat revitalisé après la période de changements significatifs. Il a été souligné que toute considération sur la marque devrait être faite en étroite collaboration avec les partenaires.
- 11.4 M. Grunsell a expliqué que l'IST était en train d'élaborer un plan de communication provisoire et il a été demandé au Conseil de donner des directives sur le contenu et le message essentiels, incluant toute réflexion sur l'image et l'identité de la marque. Il a été noté qu'étant donné les délais convenus pour l'établissement des comités partenaires RBM, les orientations fournies constitueraient également une contribution cruciale pour le comité partenaires des communications stratégiques puis qu'il va élaborer la stratégie et le plan de travail en matière de communication à moyen et à long terme.
- 11.5 M. Daly a ouvert la séance aux questions du Conseil. Le Conseil est résolument d'accord sur le fait que l'image de marque et l'identité constituent un important axe de progrès tout en garantissant que les changements proposés soient minutieux, sensibles et consultatifs. Le Conseil a également souligné que le processus devait être mené par des professionnels et que, par conséquent, il faudrait prendre le temps de procéder à une évaluation de la marque et d'impliquer le comité partenaire des communications stratégiques auprès des partenaires afin de recueillir une vision élargie.
- 11.6 Le Conseil a également souligné l'importance des messages proactifs provenant de RBM et de l'utilisation des meilleurs canaux de communication pour diffuser ces messages.

12. Confirmation des points de décisions

- 12.1 Dr Mpanju-Shumbusho a demandé au Conseil de confirmer formellement le libellé de tous les points de décision et de confirmer leur engagement à leur égard. Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'approbation de tous les points de décision.

13. Réunions futures

- 13.1 Les dates de la prochaine réunion du Conseil ont été discutées selon un échéancier proposé : mi-décembre 2016, mi-mars 2017 et mi-juin 2017.
- 13.2 Une date définitive pour la mi-décembre a été proposée, suivant la disponibilité des membres du Conseil. On a estimé que le calendrier des réunions, en particulier la prochaine, devait être décidée de façon stratégique afin que le Conseil puisse prendre plusieurs décisions importantes pour l'avenir proche, comme la nomination d'un PDG.
- 13.3 Il y a eu un large consensus sur le fait que la prochaine réunion du Conseil devait se tenir de nouveau à Genève, pour diverses raisons, dont la nomination d'un PDG. Cependant, il a également été estimé qu'il était important qu'au moins une réunion de l'année prochaine se tienne dans un pays touché par le paludisme car l'influence que veut exercer RBM se situe au niveau de ces pays-là. Les membres du Conseil ont été invités à suggérer des pays touchés par le paludisme et des dates.
- 13.4 Le budget des réunions a été évoqué par M. Daly et le comité des finances a instamment demandé que le Conseil tire le meilleur parti de la disponibilité des ressources. Il a été convenu que le comité des finances examinerait les coûts proposés pour les réunions futures et la localisation avant toute décision. Il a été proposé que, même si trois réunions étaient nécessaires au cours de la première année du Partenariat, deux réunions du Conseil par an, tel qu'énoncé dans les Règlements RBM, seraient un objectif réalisable pour aller de l'avant.

14. Clôture (Jour 2)

- 14.1 Dr Mpanju-Shumbusho a exprimé ses remerciements aux membres du Conseil en commentant leur approche visionnaire et la façon très rafraîchissante qu'ils ont de travailler ensemble. Elle a dit que les progrès du Partenariat étaient conséquents en grande partie grâce au rapprochement des membres du Conseil et de l'approche qu'ils ont adoptée pour les tâches liées au Partenariat. Elle a exhorté le Conseil à s'assurer de conserver cet esprit de coopération et de communication.
- 14.2 L'équipe support provisoire (IST) a été remerciée par la présidente, notant le dévouement, le travail acharné et la passion que l'IST a manifesté en soutenant le Conseil tout au long de la progression du Partenariat récemment revitalisé.
- 14.3 Dr Mpanju-Shumbusho a remercié son vice-président Kieran Daly et les personnes qui ont travaillé au Partenariat de façon journalière et hebdomadaire, y compris ceux qui accompagnent l'équipe de direction. Les conseillers et les donateurs ont été remerciés, de même que l'UNOPS et l'OMS pour leur travail de transition.

- 14.4 Dr Mpanju-Shumbusho a déclaré que « lorsque nous voyons un bateau naviguer avec élégance, cela signifie qu'un énorme travail a été réalisé en amont », reconnaissant à la fois les gros progrès réalisés par le Partenariat et le nombre de personnes qui contribuent à ces progrès.
- 14.5 Elle s'est ensuite adressée à tous les membres du Conseil pour leur dire qu'ils avaient tous une responsabilité pour porter haut les couleurs du Partenariat et faire connaître au monde le travail réalisé par le Partenariat - être des ambassadeurs pour promouvoir et diffuser le message positif au sujet du Partenariat, qui est bien vivant et qui réalise de grandes choses.
- 14.6 Dr Mpanju-Shumbusho a souhaité bonne chance à tous les membres du Conseil pour leurs projets en cours et a clôturé la réunion.

Clôture